

Vidéo 2

Chapitre 3 : Glossaire

Commission de suivi

Commission versée au courtier en placements pour couvrir entre autres les frais liés à la recherche et à la conformité réglementaire. La commission de suivi va habituellement de 0,25 % à 1,00 %.

Commissions de vente

Frais payés aux conseillers ou aux sociétés financières au moment de l'achat ou de la vente de fonds communs de placement et de FNB. Ces frais, qui peuvent représenter un pourcentage du montant de l'investissement, visent à rémunérer les conseillers pour leur service.

Exonération d'impôt

Payer l'impôt dès le départ procure des avantages fiscaux au moment du retrait. Dans le cas des comptes exonérés d'impôt, on paie l'impôt sur le revenu avant de verser des cotisations. Comme ils utilisent des dollars après impôt, ces comptes sont entièrement libres d'impôt une fois l'argent déposé. Ils permettent aux revenus de croître sans jamais être à nouveau imposés.

Frais de commission

Frais payés aux conseillers pour l'exécution d'opérations sur les placements, y compris l'achat et la vente de placements. Il existe plusieurs types de commission qui peuvent être facturés.

Frais de courtage

Frais fixes, frais basés sur le pourcentage d'une transaction ou une combinaison des deux.

Frais de gestion du portefeuille

Frais couvrant des activités comme la recherche sur les investissements, la négociation de titres et la gestion du risque, qui sont effectuées en continu par les personnes qui s'occupent des fonds.

Frais d'inactivité

Frais facturés si l'investisseur n'effectue pas d'opérations dans un certain délai.

Frais de maintien

Frais payés pour détenir un compte, surtout si le solde du compte est inférieur à un certain montant. Ces frais sont facturés une fois tous les trois mois ou une fois par année. C'est un peu comme un abonnement pour garder un compte actif et l'argent en sécurité.

Frais de retrait

Frais qui s'appliquent au moment d'un retrait d'un compte d'investissement.

Frais de souscription initiaux

Type de commission de vente facturée. Ce sont des frais de souscription que les investisseurs paient à l'avance lorsqu'ils achètent un placement. Cette commission est prélevée du montant de l'investissement initial, ce qui veut dire que tu commences avec un peu moins d'argent que ce que tu as investi.

Frais uniformes

Frais de souscription en continu facturés une fois par année selon un pourcentage de l'actif. Ils sont souvent combinés à d'autres frais, comme le RFG.

Impôt différé

Report des impôts à une date ultérieure. Cela signifie que les coûts fiscaux sont réduits au départ; ces économies d'impôt sur les cotisations rendent moins coûteux d'investir dans des portefeuilles à impôt différé. Il y a un avantage fiscal immédiat, car l'impôt sur le revenu est reporté jusqu'au moment où un retrait est effectué. L'argent dans les comptes à impôt différé accumule des intérêts sur les comptes avant impôt, ce qui signifie que les titulaires de compte bénéficient de cotisations libres d'impôt et paieront l'impôt plus tard.

Plateformes de placement en libre-service

Outils ou applications en ligne sur lesquels les placements peuvent être achetés et vendus sans l'intervention d'un conseiller en placements.

Ratio des frais de gestion (RFG)

Ratio correspondant aux coûts combinés de gestion d'un fonds, y compris les frais d'exploitation et les impôts. Pour les fonds communs de placement, un RFG supérieur à 1,5 % est habituellement considéré comme élevé.